

Neuchâtel, le 18 septembre 2026

Après dix ans au Conseil communal de Neuchâtel, Violaine Blétry-de Montmollin annonce son départ

La conseillère communale Violaine Blétry-de Montmollin, cheffe du Dicastère du développement territorial, du logement et des bâtiments de la Ville de Neuchâtel, a annoncé ce jour qu'elle quittera l'exécutif au 30 juin 2027. L'élue libérale-radical ne briguera pas de siège au Conseil d'Etat et se retire de la politique après 30 ans d'engagement. Le Conseil communal salue son engagement et sa contribution décisive à la fusion des communes en 2021 et au développement urbanistique de Neuchâtel.

Violaine Blétry-de Montmollin a annoncé ce matin sa démission du Conseil communal pour le 30 juin 2027, un an avant la fin officielle de son mandat. Après 10 ans à l'exécutif de la capitale cantonale et 30 ans d'engagement politique, la conseillère communale souhaite en effet donner une nouvelle impulsion à sa carrière. « *Je quitterai mes fonctions avec la conviction du devoir accompli et le besoin d'ouvrir un nouveau chapitre professionnel qui est en cours de réflexion* », a expliqué Violaine Blétry-de Montmollin devant les médias.

Elue une première fois en 2016, en 2020 puis en 2024, Violaine Blétry-de Montmollin a d'abord dirigé les Infrastructures et la Sécurité avant de prendre les rênes du Dicastère du développement territorial, du logement et des bâtiments (DTLB). Dans ce cadre, elle a lancé un important programme d'assainissement et de rénovation du patrimoine immobilier de la Ville, devisé à 60 millions de francs. En parallèle, elle a contribué à la rénovation du cimetière de Beauregard, du collège des Parcs, de la Collégiale, ou encore du Collège latin et de la Maison du Concert.

PAL et Jeunes-Rives

Dans le même temps, la responsable de l'Urbanisme a mené à bien la requalification d'espaces publics, comme la place de la Fontaine à Peseux ou le Clos-de-Serrières. Mais c'est la révision totale du Plan d'aménagement local (PAL) et le réaménagement des Jeunes-Rives qui auront particulièrement mobilisé Violaine Blétry-de Montmollin.

« Ces deux dossiers me tiennent, ainsi qu'à mon équipe, particulièrement à cœur et devraient être bouclés avant mon départ : le PAL, avec la vision d'une ville de 50'000 habitants-e-s et 5000 emplois supplémentaires ; et le parc des Jeunes-Rives, tant attendu par la population. »

Comme responsable des Infrastructures jusqu'à 2025, elle a également supervisé les projets de développement de chauffage à distance, du Plan général de l'évacuation des eaux ou encore la rénovation de la Step.

L'élue libérale-radical, qui a exercé la fonction présidentielle à deux reprises, s'est investie de manière décisive dans la fusion des communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin en présidant le comité de fusion en 2021. Comme responsable de l'agglomération pour la Ville, elle a aussi contribué à la fondation de la Région Neuchâtel Littoral qui s'inscrit dans la vision « Un canton, un espace » : elle a enfin jeté les bases de la voie verte *La Littorale*, qui verra le jour ces prochaines années.

Après des études en économie à l'Université de Neuchâtel, Violaine Blétry-de Montmollin avait travaillé dans le secteur financier, puis dans la promotion viticole, créant et dirigeant notamment Neuchâtel Vins et terroir. Tout récemment, dans ses actuelles fonctions, elle a réorganisé le modèle d'exploitation des Caves de la Ville, passant d'un système de production à un modèle de promotion et de vente.

Engagement salué

Le Conseil communal salue l'engagement de sa collègue, le plus ancien membre de l'exécutif en activité, à l'énergie inlassable pour le développement de la Ville et de la région auxquelles elle est profondément attachée. *« Violaine Blétry-de Montmollin laissera le souvenir d'une collègue passionnément investie pour Neuchâtel, qui a notamment joué un rôle clé dans la réussite du processus de fusion des communes, et nous lui en sommes très reconnaissants »*, a déclaré Jonathan Gretillat, président du Conseil communal.

Une élection complémentaire à l'exécutif de la Ville sera fixée dans le respect des délais légaux par le Conseil communal ces prochaines semaines.

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Violaine Blétry-de Montmollin, 079 371 96 43

